



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 11 décembre 2020

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : Préoccupations sanitaires

Madame la Préfète,

Lors de la réunion du CODERST le 03 décembre, Monsieur Daniel Duffour, chef de Bureau DDTM40/SPEMA/RPP a présenté, comme les membres des associations de protection de la nature et de l'environnement l'avaient demandé, l'état des lieux des Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU). Nous avons noté qu'un nombre conséquent de stations connaissent des problèmes.

Lors de cette réunion, j'ai fait observer que nous avons indiqué que nous voulions apprécier l'ensemble des problèmes, et plus particulièrement celui des surverses qui se produisent malheureusement de plus en plus souvent puisque nous connaissons régulièrement des épisodes pluvieux « exceptionnels ». Ainsi que la SEPANSO a pu systématiquement le souligner l'insuffisance des capacités d'accueil ou des capacités de rétention des arrivées problématiques d'eaux à traiter mérite une réflexion approfondie de cette situation induite du fait que les stations ont été conçues en fonction des données de Météo France en appliquant un pourcentage de sécurité. Or on ne cesse de battre des records !

Nous avons fait part aujourd'hui au téléphone de nos inquiétudes pour le sud-ouest du département car nous craignons qu'une nouvelle fois les huitres du lac marin d'Hossegor ne soient impactées, de même les eaux littorales.

Nous vous faisons part de nos inquiétudes à propos des sites d'infiltration (qu'il s'agisse des assainissements individuels ou des sites gérés par les exploitants de STEU). Permettez-moi de prendre l'exemple de la situation de Madame Jacquelin Gac (275 route de Villeneuve – 40090 Gaillères). Cette dame a sollicité la DDTM car les lits d'infiltration de la STEU gérée par le SYDEC sont tellement saturés que les sols de sa propriété proche se trouvent eux-mêmes saturés, si saturés que SMURFIT qui doit lui acheter les pins, propose un dispositif onéreux pour que la coupe de pins puisse être réalisée. Au-delà de ce problème quantitatif, il convient logiquement de s'intéresser au problème qualitatif, à savoir le niveau de pollution induit par la circulation de effluents rejetés par le SYDEC.

.../..

Monsieur Duffour a d'ailleurs répondu honnêtement à Mme Gac le 2 décembre : « *Les eaux entrant à la station d'épuration sont dites "polluées" par la pollution domestiques (WC, douches, cuisines...). Le traitement subi par ces eaux dans la station d'épuration permet d'éliminer tout ou partie de cette pollution. Les casiers d'infiltration permettent normalement d'évacuer les eaux traitées ("dépolluées"). Ces derniers ne fonctionnant pas correctement les eaux qui ruissellent sur votre parcelle sont celles devant être infiltrées. C'est à ce titre que le SYDEC entreprend à compter de cette semaine des travaux pour restaurer le fonctionnement de ces bassins d'infiltration...* »

Pour ce cas particulier, Madame Gac et la SEPANSO souhaitent avoir des données précises tant qualitatives que quantitatives sur les effluents rejetés par cette STEU. Sachant que les mêmes causes produisent les mêmes effets, quelles sont les mesures correctives envisagées par le SYDEC, fort de cette expérience, pour que cette situation ne se reproduise pas ?

Ne faut-il pas s'étonner qu'il y ait un terrain à bâtir à proximité de la STEU de Gaillères ? L'acquéreur ne risque-t-il pas d'être déçu un jour ou l'autre ?

De façon plus générale, nous souhaitons connaître l'importance de ces débordements. Nous avons observé qu'à chaque fois qu'il se produit un épisode pluvieux « exceptionnel » il y a des formations de plus en plus inquiétantes de mousses (Nous avons travaillé sur tout le littoral. Des analyses ont été réalisées tant à Biscarrosse qu'à Biarritz, lesquelles ont montré des taux élevés de tensio-actifs... Cf communication au CODERST). Quelles études sont ou seront imposées aux exploitants de STEU pour que les rejets d'effluents non traités cessent ?

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Copie à :

- Maire de Gaillères
- SYDEC
- Agence de l'Eau Adour-Garonne